VENTES A L'ENCAN.

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage

—DE—

Propriétés Commerciales de Valeur

Pour Chercheurs de Placements

Dans le Quatrième District

Près du Marché de la rue Neuvième, et vis-à-vis de la station des chars de la rue Magasins, à Proximité des Ecoles et Eglises, etc.

No 3234 rue Magasins,

A l'encoignure de la rue Pleasant. Occupée comme Buvette, sujette à un bail expirant le 30 octobre 1906.

No 3236 rue Magasins,

Occupée comme un salon d'huîtres et restaurant.

Nos 3240 et 3242 rue Magasins

Occupées par une buanderie et boutique de barbier.

Nos 1028 et 1030 rue Pleasant,

Occupée comme une résidence.

Philip Kammer et als vs Christian Meyer et les mineurs Marie Kammer et Gisele Kammer.

No 71,301—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division B

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—731 rue Carondelet—JEUDI, le 22 octobre 1903, à midi, à la Bourse des Négociants de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 4 septembre 1903 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la Div. B, maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessous intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Les quatre certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 122, bornés par les rues Magasin, Pleasant, Felicia ou Constance, et Foucher, rue Live Oak, désignés sur un plan ou levis de voirie fait par Geo. de Armas, voyer, daté le 10 juin 1903 et annexé à un procès-verbal pris par James Boyd, géomètre public, le 29 août 1903 pour les lots A, B, C, D, E et D', et mesurant en mesure américaine comme suit, à savoir:

Le lot A, Comm. l'encoignure des rues Magasin et Pleasant, mesurant trente-deux pieds sur trente-deux de face à la rue Magasin, le même largeur dans le fond sur une profondeur de cent dix-sept pieds six pouces et soixante-douze pieds de face à la rue Pleasant, soixante et onze pieds six pouces et soixante-douze de profondeur sur l'autre côté, ce lot B est composé de la portion de terre ci-dessus original No neuf.

Le lot B est contigu au lot A, commençant à une distance de trente-deux pieds onze pouces de l'encoignure des rues Magasin et Pleasant, mesurant vingt-deux pieds quatre pouces de face à la rue Magasin, la même largeur dans le fond sur une profondeur de soixante-douze pieds six pouces et quatre lignes sur le côté contigu à la rue Pleasant, et soixante et onze pieds six pouces et quatre lignes sur l'autre côté, ce lot B est composé de la grande portion du lot de vingt du lot No dix.

Le lot C est contigu au lot B et commençant à une distance de trente-deux pieds trois pouces de l'encoignure des rues Magasin et Pleasant, mesurant vingt-deux pieds deux pouces de façade à la rue Magasin, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent dix-sept pieds six pouces et quatre lignes sur le côté contigu à la rue Pleasant, et soixante et onze pieds six pouces et quatre lignes sur l'autre côté, ce lot C est composé de la grande portion du lot No dix.

Le lot D est contigu au lot C et commençant à une distance de trente-deux pieds trois pouces de l'encoignure des rues Magasin et Pleasant, mesurant vingt-deux pieds deux pouces de façade à la rue Pleasant, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent dix-sept pieds six pouces et quatre lignes de profondeur sur l'autre côté, ce lot D est composé de la grande portion du lot No dix.

Le lot D' est contigu au lot C et commençant à une distance de trente-deux pieds trois pouces de l'encoignure des rues Magasin et Pleasant, mesurant vingt-deux pieds deux pouces de façade à la rue Pleasant, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent dix-sept pieds six pouces et quatre lignes de profondeur sur l'autre côté, ce lot D' est composé de la grande portion du lot No dix.

Ladite propriété étant connue sous le numéro municipal 4061 rue Magasin.

Conditions—Comptant, les frais de vente à l'acquéreur. Le cahier des charges et conditions de la vente est déposé au bureau du soussigné où il peut être consulté par les intéressés.

Pour plus ample description, voir les affiches.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Zenzen, Thomas et Sutton, avocats pour la plaignante.

2 sept—3 sept—4 11 18 25—oct 2 9

Téléphonez—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR.

Les meilleurs tableaux, localités désirables.

Bureau: 317 Place Commerce, le 3e étage.

VENTES A L'ENCAN.

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Le cottage-résidence simple, désirable et moderne, No 422 rue Audubon, entre les rues Anne et Esther, dans la partie supérieure du Sixième District. Les terrains 75x120.

P. G. Riddell et als vs Mme Mary Hicks et als

No 70,602—Division D—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau 731 rue Carondelet—JEUDI, le 24 septembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement et ordre rendu le 18 août 1903 et signé le 19 août 1903 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Toute cette certaine portion ou lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies et privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Anne, Broadway, Audubon et Esther, mesurant soixante-quinze (75) pieds de face à la rue Audubon, par cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles et commençant à un point sur ladite rue Audubon, soixante-quinze (75) pieds de l'encoignure des rues Anne et Audubon et gisant soixante-quinze (75) pieds sur la rue Audubon vers la rue Esther.

Les améliorations consistent en un cottage résidence simple, couvert en ardoises, rue de la rue et entouré d'une grille en fer contenant vestibule, salon, deux (2) chambres à coucher séparées par chambre à bain et placard à linge, grande salle à manger cuisine, escaliers entre les deux dernières chambres, conduisant aux chambres à coucher en haut, 2 offices; les installations pour l'eau sont dans la cuisine et la chambre à bain, ornements élevés; la boiserie est finie à l'huile.

La maison est entièrement bien tapissée et peinte d'un bout à l'autre. De jolies moulures de cheminées et tuiles. Tuyaux pour gaz et fils (invisibles) pour la lumière électrique, galeries sur le devant et dans le fond, grande cour de côté pour pelouse et fleurs, allées en briques et Schillinger, un égout sous terrain, deux citernes, deux latrines, maison de blanchissage, cases à charbon et deux chambres dans la cour, poulailler et cour, beaux arbres ombrageux. Une résidence idéale. Voisinage aristocratique accessible par les chars de l'avenue St Charles ou de la rue Coliseé.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans ou au gré l'option de l'acquéreur, la partie de crédit, s'il y en a, devant porter huit pour cent par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, l'acte de vente devant être passé pardevant John C. Davey Jr, notaire de cette ville, aux frais de l'acquéreur, qui devra assumer en plus de son échèbre les taxes de 1903, et payer au moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat sujet au bail de propriété à raison de trente-cinq ($35) dollars par mois à Victor Letrel, s'étendant jusqu'au 30 septembre 1904, les billets du loyer non échus jusqu'au moment de la vente devant être délivrés à l'acquéreur, celui-ci devant rendre compte audit notaire pour la partie du mois lequel aura déjà commencé à courir.

23 août—23 30—sept 6 13 20 24

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Cottage Double

Rémunérateur,

442 et 444 rue Philip,

Entre les rues Tchoupitoulas et Rousseau.

Succession de Bridget Ford, Veuve de Patrick Trower

No 70,482—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI, le 24 septembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 21 août 1903, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le cottage double rémunérateur 442 et 444 rue Philip, entre Tchoupitoulas et Rousseau, contenant 4 chambres de chaque côté, citerne, hangar, etc., et plus loin décrit comme un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Philip, Rousseau, Tchoupitoulas et Soraparu, mesurant 29 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Philip sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces 3 lignes entre lignes parallèles.

Un placement d'argent de valeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a, en un crédit de un an ou deux ans à l'option de l'acquéreur la portion de crédit devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliendo et toutes les clauses usuelles de sûreté; 5 pour cent honoraire d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur, et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer en plus et au dessus du montant de son échèbre les taxes dues et exigibles en 1903, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant A. B. Léopold, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. H. McCaleb Jr, avocat.

28 août—23 30—sept 6 13 20 24

Le "Title & Mortgage Guarantee Co., Ltd",

Bureau 312 Bâtisse Hennen,

Vous assure contre les vices dans les titres de vos propriétés. Titres examinés avec soin. L'examen ne vous coûte rien si le bon n'a pas été émis.

Venez nous Consulter pour Renseignements.

3 sept—3m—mar jeu dim

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Shérif de contenu et installations de vente et bâtissement et de vêtements etc.

Par Avis spécial en bloc, au No 117 rue St Charles.

Robert Ross and Co vs Adolph J. Hernandez & J. H. Rosenberg. No 69,747.

J. Aronsohn vs Adolph J. Hernandez. No 70,347.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans les affaires ci-dessus intitulées respectivement, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, SAMEDI, le 26 septembre 1903, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux No 117 rue St Charles.

Le contenu entier, meubles, installations et stock de vêtements et marchandises de variété pour hommes, etc., contenu dans ladite lieux, ci-après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Ceci étant la deuxième et dernière vente à l'encan ladite propriété sera définitivement adjugée au plus haut et dernier enchérisseur, pour ce qui ne rapportera à deux mois de crédit, l'acquéreur fournissant bonne et solvable sûreté portant intérêt au taux de huit pour cent par année à date de la vente jusqu'au paiement final. L'acquéreur aura toutefois à déduire de son échèbre et payer comptant, au moment de la vente le montant et les frais du procès et de la vente, disons environ $600, et de plus payer les taxes de ville et à solder ladite propriété disons environ $400.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Kenes, 2 Plaignants avocat pour les plaignants dans ces deux affaires.

2 sept—15 16 19 23 26

VENTES A L'ENCAN

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion pour placement.

Deux encoignures marquantes

Et terrains améliorés contigus,

Rue Deléry à l'encoignure de la rue Bienvenu,

Et immédiatement vis-à-vis

Des Casernes des Etats-Unis.

In re Mme Charles L. Kortman et als versus Hélène M. Gouzy, une mineure.

No — —Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR PAUL & GURLEY — Albert Paul, Encanteur, bureau No 727 rue Commune, —JEUDI, le 24 septembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu, rendu et signé en Cour ouverte le 21e jour d'août 1903, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Honorable John St Paul, juge de ladite Cour, Division C, maintenant absent en congé, dans l'affaire de Mme Charles T. Kortman et als versus Hélène M. Gouzy, une mineure, il sera vendu à l'enchère publique:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges et etc., qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Deléry, Bienvenu, Tricou et Delaronde, désigné comme lot No — lequel mesurant 35 pieds de face à la rue Deléry sur une profondeur de 134 pieds et façade à la rue Bienvenue, d'après un plan par J. Pilié, le 1er septembre 1836.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges et etc., qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le 3me District de cette ville, dans l'îlet 82, borné par les rues Tricou, Delaronde, Deléry et Bienvenu, désigné par le No 8, et mesurant d'après le devis le 18 juin 1870, par Hy A. Boudousquié, architecte, 29 pieds, 10 pouces de face à la rue Deléry, sur 134 pieds, 4 pouces de profondeur, ledit lot formant une partie d'une étendue de terre, acquise conjointement par P. Miller et V. Miller, en indivision d'après un acte pardevant Joseph Cavillier, notaire le 16 mai 1869 et par acte par devant Oscar Drouet, notaire, le 24 juin 1870.

Les améliorations sur la propriété premièrement et deuxièmement décrite comprenant un cottage double en bois, connu comme les Nos 400 et 402 rue Deléry, à l'encoignure de la rue Bienvenu, et une bâtisse en bois à un étage, portant le numéro municipal 404 rue Deléry, et un cottage double et un cottage simple dans le fond desdits lots et portant les numéros municipaux 63½-21 et 63½5 rue Bienvenu, le tout loué à bas prix à de bons locataires, mais susceptibles à des revenus augmentés.

3° Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent tous les droits, voies et privilèges y appartenant, situés dans le 3ème District dans l'îlet 83, borné par les rues Bienvenu, Deléry, Tricou et Delaronde, désignés comme lots 1 et 2, mesurant chacun 30 pieds 4 pouces et 7 lignes de façade à la rue Deléry sur 104 pieds de profondeur entre lignes parallèles, plus ou moins. Les améliorations comprenant une maison double en bois à l'encoignure des rues Deléry et Bienvenu.

4° Une certaine portion de terre dans le 3me district, dans l'îlet No 83, borné par les rues Bienvenu, Deléry, Jumonville et Tricou désigné comme lot 22, et mesurant 30 pieds 4 pouces de face à la rue Bienvenu sur 60 pieds 9 pouces et 2 lignes, laquelle portion de terre est une partie dudit lot 22, d'après le plan par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 21 avril 1875 et déposé en l'étude de A. Barnett, ancien notaire.

Conditions—Comptant. Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Martin S. Maloney, notaire. Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

23 août—23 30—sept 6 13 20 24

Le "Title & Mortgage Guarantee Co., Ltd",

Bureau 312 Bâtisse Hennen,

Vous assure contre les vices dans les titres de vos propriétés. Titres examinés avec soin. L'examen ne vous coûte rien si le bon n'a pas été émis.

Venez nous Consulter pour Renseignements.

3 sept—3m—mar jeu dim

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Rabite and Mate vs Henry Duval

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans.—No 14,745—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Juge de la première cour de cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI 2 octobre 1903, à 11 heures a. m. la propriété ci-après décrite, à savoir: Le contenu d'une buvette consistant d'un grand assortiment de vins et liqueurs, vaisselle, verres, tables, chaises, lounges, pendule, glacier, barril de whiskey, Aventail électrique, un National Cash Register, license de ville et d'état pour 1903, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. CHAS. R. KENNEDY, constable. Wynne G. Rogers, avocat.

22 sept—22 29—oct 2

Miss Katie Raccivich vs Wm McLellan.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans.—No 14,619—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division A, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le deuxième district de cette ville, le LUNDI, 28 septembre 1903, à 11 heures a. m., de la propriété ci-dessous décrite à savoir: Le contenu d'une épicerie, consistant en lot d'épiceries, deux balances "Computation", 2 vitrines, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. CHAS. R. KENNEDY, Constable. Geo. J. Unterstiner, avocat. 18 sept—18 25 28

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un Piano Mathushek.

Philip Werlein, Limited, vs G. W. Amis Varina.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 88,460—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 1er octobre 1903, à 1 heure 30 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans l'établissement de Piano de Werlein, Nos 616 et 616 rue de Chartres.

Un Piano Mathushek.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Merrick & Lewis et Philip Gensler Jr, avocats pour les poursuivants.

19 sept—19 21 25—oct 1

JULES ANDRIEU,

—Entrepreneur de—

TOUS TRAVAUX & ENTREPRISES

AGENT D'AFFAIRES.

913 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE

No 1305 rue Johnson. Bâtisse à deux étages consistant d'une résidence et d'une boutique de barbier anciennement établie.

Succession de Victor Diclemschneider et femme.

No 71,225—Cour Civile de District—Division A.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 22 octobre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 15 septembre 1903, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, dans l'affaire ci-dessous, intitulée et numérotée.

Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toute les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y dessus y appartenant situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par le chemin du Bayou, les rues Galvez, Johnson et Quartier, et mesurant d'après un plan fait par L. H. Pilié, le 19 mai 1882, trente sept pieds cinq pouces de face à la rue Quartier, soixante trois pieds quatre pouces de face à la rue Johnson, dix pieds onze pouces et trois lignes de face au Chemin du Bayou et quatre-vingt pieds deux pouces et deux lignes sur les lignes séparant ledit lot de la bâtisse de l'îlet.

Les améliorations comprenant une bâtisse à deux étages, en bois, consistant en une résidence et en une boutique de barbier anciennement établie connue comme No 1305 rue Johnson, le tout en bonne condition et à proximité de tous les agréments.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, en un et deux ans en billets de l'acquéreur portant sept pour cent d'intérêt par an, de la date jusqu'au paiement devant être garantis par hypothèque, privilège de vendeur sur la propriété vendue et, par les clauses usuelles de sûreté. L'acte de vente devant être passé pardevant Felix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur devant assumer les taxes de 1903 en plus et au dessus du prix d'adjudication; et pour acquitement général.

20 sept—20 27—Oct 4 11 18 22.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Recevoir.

In re le Receveur de la "Farmer's Consolidated Dairy Co., Ltd."

No 70,426 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

Et in re Mlle Cécile H. Cassard vs la "Farmer's Consolidated Dairy Co., Ltd."

No 71,475—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division E.

PAR STROUDBACK & STERN — Léonard L. Stern, Encanteur—MERCREDI, le 30 septembre 1903, à 11 heures a. m., en les lieux, No 1300 avenue St Charles à l'enseigne de la rue Erato, il sera vendu à l'enchère publique en vertu de deux ordres de cour en signé le 11 septembre 1903 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, et l'autre de la date du 17 septembre 1903, et signé par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, Une fontaine à soda complète avec un comptoir, M. T. évent, 2 électriques, un coffre fort en fer, un lot d'assiettes pour crème à la glace, verreries et porcelaine, un moteur électrique installations, un "Nations Cash Register", une machine pour glacer la crème, un lot de choses diverses et les installations d'une interie et confiserie de premier ordre, d'après l'inventaire enregistré, aussi cinq chevaux et trois wagons.

Conditions.—Comptant.

Cas. Baldwin et Crabites, avocats pour le receveur. Frank McG. ein avocat pour Mlle Cécile H. Cassard. 19 sept—19 20 27 30

J. A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Bridget McGinn ou Magill femme de Jéremiah Lynch.

No 71,227—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR JACOB A. REINACH, encanteur—Bureau No 636 Allée Commerciale—JEUDI, le 22 octobre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, de cette ville en vertu d'un ordre lu et daté et signé le 15 septembre 1903 de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard juge de la Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges et etc., qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le cinquième district désigné comme lot No un de l'îlet 178, lequel est borné par les avennes Pacifique et Elmire, et les rues Alix et Elise et formant l'encoignure de l'avenue Pacifique et la rue Alix, et mesurant trente et un pieds, neuf pouces (31 9) de face à l'avenue Pacifique sur soixante et un pieds dix pouces de profondeur et façade à la rue Alix entre lignes de côté égales et parallèles, en mesure américaine, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en un crédit de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, avec intérêt au taux de 8 0/0 par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par hypothèque et lien de vendeur, et devant faire un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant E. H. Seymore, notaire aux frais de l'acquéreur.

20 sept—20 27—oct 4 11 18 à date

Le "Title & Mortgage Guarantee Co., Ltd",

Bureau 312 Bâtisse Hennen,

Vous assure contre les vices dans les titres de vos propriétés. Titres examinés avec soin. L'examen ne vous coûte rien si le bon n'a pas été émis.

Venez nous Consulter pour Renseignements.

3 sept—3m—mar jeu dim

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Les Améliorations Entières

—DE—

La "Delta Delinting and Refining Company Ltd".

Un Moulin d'Huile de Graine à Coton de 50 tonneaux.

Situé à l'encoignure des rues Sud Peters et Céleste.

CONSISTANT DE

Bouilloires Erie, Machine à vapeur "Corliss" de la force de 200 chevaux 3-15 "Box Press", Patente "Smith Vale" 2-60 2-50" "Eastern" complète, Portense, Egrainoirs, Tuyaux Hydrolique, Tuyaux, Arbre de Couche, Poulies, Bande de cuire, Crochets pour ceintures, Boites, Balances Stocks, Moules, "Trucks", etc.

9 "Brown Cotton Linters" 110 Presses chacune en bloc.

Mardi, le 29 Septembre 1903,

A l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, Bureau 732 rue Carondelet, MARDI, le 29 septembre 1903, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la même Honorable Cour, Division C, maintenant absent en congé, Dossier No 60,232, dans l'affaire de Charles W. Drown versus "Delta Delinting and Refining Co Ltd" à l'enchère publique, il sera vendu:

Les installations entières de machines, de bouilloires, etc., appartenant à la "Delta Delinting and Refining Company Ltd" et contenu dans les bâtisses à l'encoignure des rues S. Peters et Céleste, dans le Premier District de cette ville.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer toutes les taxes dues et devant être dues sur ladite fabrique pour l'année 1903 en plus et au dessus du montant de son enchère et devant déménager lesdites installations de fabrique, remettre les lieux sur lesquels elle a été construite en sa condition primitive conformément au bail maintenant existant, expirant le 30 septembre 1903. Cette fabrique peut être inspectée sur présentation d'une carte de la société Chas. W. Drown.

13 sept—13 20 22 27 29

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE

PROPRIÉTÉS Eligiblement Situées

DANS LE

Troisième District.

Coin Bourgogne et Piété.

VIS-A-VIS

DU MARCHÉ ZENGEL.

Bâtisse à un étage récemment construite, occupée comme

Café et Salon de Billard,

727, AVENUE POLAND,

Entre Royale et Dauphine.

Shop face à la rue Poland.

A l'arrière un cottage élevé.

Ferdinand Von Behren et als vs Louisa Hoger.

No 71,330—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau 802 rue Perdido—MERCREDI, le 7e octobre 1903, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur BUREAU ET BOUTIQUE, 802 rue Perdido, près de la rue Claronelet en vertu de et conformément à un jugement lu rendu et signé en pleine Cour, le 4 septembre 1903, par l'honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, les propriétés ci-après décrites, dans l'affaire ci-dessus—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Piété, Louisa, Bourgogne (autrefois Crapo) et Rempart (autrefois Amour), lequel lot est désigné par la lettre A, sur un croquis annexé à un acte de vente d'Henry Coen à F. Von Behren, passé pardevant Charles T. Soniat, notaire en cette ville, le 31 janvier 1895, et forme l'encoignure des rues Piété et Bourgogne et mesure 47 pieds 10 pouces et 3 lignes de face sur la rue Piété, sur 87 pieds de face et profondeur sur la rue Bourgogne, ceci étant le même lot que la moitié de la portion du lot No 20 et de la moitié de la portion du lot No 19, Essel, la même propriété que F. Von Behren a acquise durant la communauté qui existait entre lui et Mary Hoger, sa femme décédée par acquis de Henry Coen par acte passé pardevant Charles T. Soniat, notaire en cette ville, daté le 31 janvier 1895, enregistré livre 158, page 202 du Bureau d'Hypothèques.

Les améliorations comprennent une bâtisse à un étage, construite récemment, vis-à-vis le Marché Zengel, occupée par un salon de billard et café. Il manquera pas d'aller examiner la propriété avant la vente.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et avantages y appartenant en quelque sorte y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet 184, borné par les rues Bourgogne, Dauphine et Kentucky et désigné par la lettre B, sur un croquis dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de la ville, daté le 13 août 1895, et annexé à un acte passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire le 2 décembre 1895 d'après lequel croquis ledit lot mesure 35 pieds 6 pouces de face sur la rue Poland, sur une profondeur de 104 pieds 7 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles. Le dit lot est composé de tout le lot original No 8 et en partie du lot original No 7.

Les améliorations comprennent un shop face à la rue Poland, et à l'arrière d'un petit cottage avant 3 chambres hangar etc., désigné par le No municipal 727 rue Poland.

Termes et Conditions: La moitié ou plus comptant et la balance à un ou à un et deux ans de crédit à l'option de l'acquéreur portant six pour cent d'intérêt par an de la date au comptant de la vente jusqu'à paiement garantie par le lien et privilège de vendeur et avec hypothèque spéciale. Les actes de vente devant être passés au bénéfice de vente sans estimation avec 10 0/0 pour cent d'avance pour renforcer le paiement des billets et de toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente. Les acquéreurs devront assurer les améliorations pour un montant égal aux billets et de transférer la police au porteur et d'assumer de payer en sus du prix de l'adjudication les taxes de 1903, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication et n'auront droit aux loyers seulement du jour du complètement de l'acte de vente.

Actes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire aux frais de l'acquéreur.

Charles de B. Claiborne, notaire.

6 sept—6 13 20 27—oct 4 7

Le "Title & Mortgage Guarantee Co., Ltd".

Bureau 312 Bâtisse Hennen

Vous assure contre les vices dans les titres de vos propriétés. Titres examinés avec soin. L'examen ne vous coûte rien si le bon n'a pas été émis.

Venez nous Consulter pour Renseignements.

3 sept—3m—mar jeu dim

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de John H. Reife.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 71,514—Division D—Attendu que Charlotte Johnson Redeck, veuve de John Henry Reife, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John H. Reife, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Zengel, Thomas & Pithon, avocats.

17 sep.—17 21 25

Succession de Wm Krug Maine.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 58,579—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pourquoi on avoir pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Cunningham & Cunningham, avocats.

2 sep—17 21 26

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Florville Bay.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 70,093, Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pourquoi le compte final présenté par Michel V. Delon, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier. — Carleton Hunt, avocat. 23 sept—23 27—oct 2

Succession d'Emma M. Knecht, femme décédée de Daniel Jung.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 71,564 — Division A — Attendu que Daniel Jung, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Emma M. Knecht, femme décédée de Daniel Jung, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. E. K. Skinner, avocat. 22 sept—22 29—oct 1

Succession de John Wetford.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 71,162 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—Cunningham & Cunningham, avocats.

19 sept—19 23 25

Succession de Annie Leinhardt veuve de Marshal Fielder.

COUR CIVILE DE DISTRICT p